

Monsieur.

Ce ieune Gentilhomme, nomme Dieterich de Polleat, desire  
 de faire son apprentissage de guerre sous la conduite de son Altesse  
 et pour le commencement, avoir quelque place en la Compagnie  
 des Guardes, m'a apporte des Lettres de Madame l'Electrice  
 Palatine, laquelle m'a commande par icelles, de luy donner ad-  
 dress, a ce qu'il puisse avoir avec elle, par son Altesse, et luy  
 delivrer celles qu'elle luy a esrites en faveur d'iceluy.  
 En suite de quoy, sur la confiance que je prens de vostre  
 bienveillance, qui est toujours, accompagnee de vrs courtoises,  
 j'ay esprime que vous n'aurez pas desagrecable, ces Luy lignes  
 que vous fay a sa requite, pour vous supplier de le  
 favoriser, selon que l'occasion s'en presentera. Il vous en  
 aura de l'obligation fort eshoie, et en mon particulier je  
 demeure atoujours,

Monsieur

Vostre tres humble & obessant  
serviteur

Maurice

De la Haye le 22. de  
Aug. 57. Septembre 1697.



Le fait de que par la confusion que se fait de tout  
le monde, on est très-facilement trompé de son côté  
et de l'autre. On ne peut pas se fier à son  
propre jugement, et on se laisse aller à  
ce que l'on voit, et ce que l'on entend.  
C'est pourquoy il faut se garder de  
se laisser aller à ce que l'on voit, et  
ce que l'on entend, et se garder de  
se laisser aller à ce que l'on voit, et  
ce que l'on entend.

Adieu

Adieu

Je suis très-humble & obéissant  
serviteur

Adieu

Le 10 Mars 1672

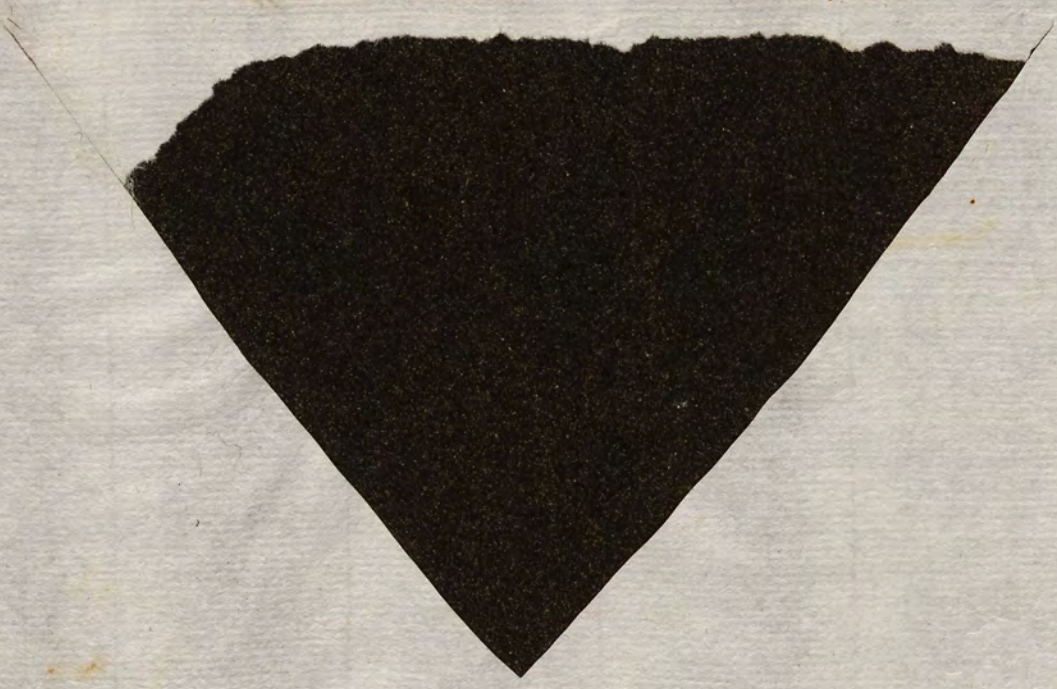




*Alma*

*Alma  
de  
de*

*de  
de*





A Monsieur.

Monsieur Huygens, seign<sup>r</sup>  
de Suyle hom, Con.<sup>se</sup> et secre<sup>te</sup>  
d'Etat de Son Altesse. &c.

Au Camp de  
ladite Altesse.